

Compte rendu de l'Assemblée Générale du congrès

APEPA/ANEAP

Lycée St Lô-Thère le 22/08/2019

Présents:

Mme CORBEL : maire du Hommet d'Arthenay

Mme LOQUET : représentante des techniciens de laboratoire

Mr CHRISTMANN : président de l'APEPA

Mme WANG : présidente de l'ANEAP

Mme BORDEAU : bureau des diplômés de la DGER

Me BAUBAULT : bureau des diplômés de la DGER

Mr BRAUD : représentant du conseil départemental de la Manche

Mme JULES : proviseure adjointe du Lycée de St Lô Thère

Mme Wang :

Bonjour à tous, nous allons commencer par les présentations.

Mme Jules proviseur adjointe du lycée de St Lo ; Mr Braud représentant du conseil départemental de la Manche, deux personnes de la DGER qui ont fait le déplacement de Paris.

Nous allons tout d'abord laisser la parole à Mme Jules qui nous accueille dans ce superbe établissement.

Mme Jules :

Bonjour, vous avez rencontré en début de semaine Mme Martin la directrice, je suis la proviseur adjointe. Nous sommes fières de vous accueillir, vous avez pu profiter de la richesse et des différentes opportunités qu'offre ce territoire de la Manche avec une grande diversité des milieux et dont l'histoire a aussi marqué l'Histoire.

L'établissement vous a accueilli parce que trois personnes en particulier, épaulées de trois ou quatre autres, se sont mises en action. Il y a une grande dynamique !

Ce sont des personnes qui grâce à leur réseau et leur énergie vous ont fait partager cette richesse.

Elles sont dans le cadre de leur métier plus qu'investies et ça fonctionne entre elles.

Le lycée agricole est aussi riche de ça: le fait que des enseignants et des techniciens de laboratoire prennent le temps de se réunir sur leurs vacances pour décider de partager, se questionner et échanger sur les problématiques du jour.

Je souhaite à ces associations encore de belles années et que d'autres établissements vous accueillent .

Merci à vous pour cet investissement.

Mme Wang :

Merci Mme Jules.

Nous allons laisser la parole à Mr Braud du conseil départemental. Merci de vous être déplacé, l'intérêt du Congrès c'est aussi de nous permettre de parcourir la France pour découvrir les différentes régions et départements. Cela nous permet de découvrir le patrimoine et les personnes politiques qui animent les territoires.

Mr Braud :

Merci et bienvenue ici dans le lycée de Thère sur ce canton de Pont Hébert.

Je vous remercie d'avoir choisi la Manche qui est un département magnifique .

Vous avez pu vous en rendre compte, c'est un département qui est très varié avec ses villages, son bocage et ses marais.

C'est un département qui est riche aussi en sites industriels, patrimoniaux et culturels. Vous êtes là pour le plaisir de travailler et de faire avancer vos problématiques, et au-delà de ça je remercie toute l'équipe qui organise le congrès de ces associations et qui vous ont permis de faire ces visites et ces rencontres.

On a bien fait les choses ici dans la Manche pour vous cette semaine, comme vous avez pu le remarquer on a un grand soleil et un ciel bleu: c'était pour vous spécialement qui venez des différentes régions de France !

Je vous souhaite de bien terminer cette semaine ici au lycée de Thère dans le cadre de vos travaux, un grand merci à vous.

J'excuse le président du conseil qui n'a pu être là aujourd'hui, ainsi que ma collègue.

Mme Wang :

Merci Mr Braud, merci pour cet accueil dans votre département et pour le soleil, c'est très très apprécié !

Je vais maintenant laisser la parole aux deux personnes de la DGER que vous devez tous connaître à travers l'institution qu'elles représentent .

Bienvenue et on tient à remercier la DGER pour la subvention de 1500€ qui permet à ces associations de fonctionner concrètement et qui a été accordée une année de plus. Merci à vous.

Mme Baubault :

Nous sommes toutes les deux du bureau des diplômés de l'enseignement technique de la 4^o/3^o jusqu'au baccalauréat. Nous sommes venues à deux parce que nous nous occupons de dossiers différents sur lesquels il y a eu des réformes importantes pour une mise en place à la rentrée. En 2019 on a rénové un certain nombre de diplômés techniques, de certificats de spécialisation du domaine de la production pour une mise en place en janvier 2020.

Nous avons rénové le Bac Pro technicien conseil vente univers de la jardinerie.

Nous allons poursuivre les travaux sur les autres baccalauréats Professionnels technicien conseil vente; sur le brevet professionnel aménagement paysager (pour une mise en place le 1^{er} janvier 2020 aussi) ; et nous avons pour cette rentrée deux bac Pro qui se mettent en place : le bac pro aménagement paysager et le bac pro conduite de production horticole.

Et bien entendu les réformes du Bac général et du Bac techno STAV.

Pour commencer sur ces deux bac (général et technologique), on va parler de la 2GT pour laquelle il y a eu certaines modifications, des tests de positionnement ont déjà été mis en place l'an dernier.

Beaucoup de textes réglementaires sont parus cet été.

L'architecture des enseignements communs et optionnels vous la connaissez, les options et la grille horaire ont été présentée par la note de service parue récemment.

Pour le Bac général cela dépend strictement du code de l'Education Nationale (EN) et pas du tout du code Rural. Nous avons donc suivi obligatoirement ce qui est écrit dans le code de l'EN qui est le cadre de cette réforme.

Pour rentrer dans ce schéma proposé par l'EN, il est possible de proposer un enseignement de spécialité et un seul! Le ministère de l'Agriculture, par la DGER, a fait le choix de proposer un enseignement de spécialité qui s'appelle Biologie-écologie (le programme a été un peu modifié par l'inspection).

Le choix de cette spécialité, qui est un focus sur la biologie-écologie, est là pour garder le caractère scientifique du baccalauréat général tel qu'il existait jusque-là.

Tout ceci pour, on l'espère, le bien des élèves dans leur poursuite d'études.

Lorsque nous les inscrivons dans *Parcoursup*, le choix des spécialités est importante pour la suite de leurs études.

Nous voulions avec ce choix de spécialité que nos élèves aient les mêmes possibilités de poursuite d'études que ceux qui ont suivi la spécialité SVT au niveau de l'ONISEP.

Je ne rentrais pas dans les détails en ce qui concerne l'évaluation, de même que pour l'architecture qui a été modifiée.

Tous les programmes ont été publiés.

Pour le ministère de l'Agriculture, il nous manque un texte qui est l'arrêté qui va cadrer l'évaluation de l'épreuve terminale de la biologie-écologie (deux sous épreuves écrites et orales).

Je vais laisser la parole à Mme Bordeau.

Mme Bordeau :

Je vais présenter succinctement le baccalauréat technologique STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

Si j'ai bien compris vous avez déjà travaillé sur ce nouveau diplôme et réfléchi à d'éventuelles questions.

Comme pour le baccalauréat général, c'est suite à la modification du code de l'EN qu'il y a eu un décret qui modifie ces deux baccalauréats. Il introduit une nouvelle typologie d'enseignement et une nouvelle typologie d'examens.

On a souhaité au niveau de la DGER conserver ce diplôme qui est emblématique de l'Enseignement Agricole et l'inscrire dans ce nouveau cadre tout en conservant nos spécificités.

C'est pourquoi, comme vous avez déjà pu le remarquer, on retrouve nos spécificités comme l'éducation socioculturelle, la pluridisciplinarité, l'enseignement modulaire ou encore les stages individuels et collectifs.

Au niveau des enseignements, nous avons 5 modules d'enseignements communs et 3 de spécialités en 1ère et 2 en terminale. Ainsi que des enseignements optionnels qui sont les anciens enseignements facultatifs.

Au niveau de l'examen il y aura 5 épreuves terminales : une anticipée en juin de l'année de 1ère (oral et écrit de français), 2 épreuves autour des vacances de printemps sur les 2 enseignements de spécialités qui se poursuivent en terminale et 2 épreuves terminales en juin de l'année de Terminale (la philosophie et le grand oral).

Il y a aura aussi des épreuves certificatives (nos CCF) qui concernent les disciplines suivantes : les langues vivantes, maths, TIM, EPS, physique/chimie, les 2 enseignements de spécialités qui sont suivies en 1ere, l'histoire géographie et l'éducation socioculturelle .

Enfin, il y aura une note de contrôle continu qui est constitutif de l'examen et qui correspond à la moyenne des notes du bulletin.

Voilà en gros le nouveau baccalauréat STAV qui s'inscrit comme le veut le ministère dans toujours plus d'agroécologie, toujours plus de prise en compte des nouveaux défis sociétaux.

Mme Wang :

Merci beaucoup pour cette présentation qui cadre la teneur des échanges qui vont avoir lieu aujourd'hui.

On va maintenant passer aux bilans des associations et on va commencer par les travaux de l'APEPA.

Je passerai après aux travaux de l'ANEAP .

Nous terminerons avec Emmanuelle Loquet, représentante des personnels de laboratoire, part non négligeable de nos associations.

Mr Christmann :

Tout d'abord l'association s'est penchée sur la modification des statuts, une proposition a été faite et pourrait être copiée dans le bulletin de décembre, proposition qui sera votée par le membres lors du prochain congrès.

Nous avons également procédé à un changement de bureau: Emmanuelle Loquet sera la représentante des personnels de laboratoire et Frédéric Grésotier souhaitant arrêter j'ai repris la présidence.

Nous nous sommes aussi penché sur les changements de programme.

Je passe la parole à Clara Wang.

Mme Wang :

L'ANEAP s'est réuni en AG mardi matin. Indépendamment des passages obligés comme le vote du rapport moral et du rapport financier, on a également voté pour le bureau 2019/20 : la secrétaire adjointe sera Hélène Goron, la secrétaire Oriane Bouchard, la trésorière adjointe Laetitia Spech, le trésorier reste Matthieu Bodet, la présidente adjointe Sylvie Moulin (merci à elle d'avoir accepté de remplacer notre ancienne adjointe) et la présidence est encore assurée une année de plus par moi même.

Je tiens à remercier également tous les membres du bureau et tous les collaborateurs de cette association qui ne sont pas des membres élus mais qui participent très activement!

En deuxième temps fort de cette AG, on a défini un certain nombre de sujets de commissions de travail qui correspondent sans surprise à l'actualité de l'Enseignement Agricole : une concernant la réforme de la 2GT, une pour discuter du baccalauréat STAV et une commission sur l'aménagement paysager (notamment sur le Bac Pro).

D'autre part, un certain nombre de discussions ont eu lieu sur les filières qui ont été rénovées récemment comme le BTS ACSE.

Nous allons maintenant passer aux vœux des techniciens de laboratoire des deux associations.

Mme Loquet :

Voir la lettre de vœux des techniciens de laboratoire.

Pour finir nous tenons à remercier les 3 organisatrices du congrès pour cet accueil chaleureux et le soleil bien entendu !

Mme Wang :

Merci Emmanuelle pour cette intervention qui souligne ce dont nous avons spécifiquement besoin, nous personnel de l'Enseignement Agricole.

Cela montre l'importance et la richesse des échanges qui ont lieu dans les associations lors des congrès.

Nous avons conscience que vous n'êtes pas responsables de tout mais vous êtes nos interlocutrices auprès de ceux qui nous gouvernent.

Je vais passer aux vœux qui concernent plus spécifiquement les enseignants, même si on se retrouve sur un certain nombre de problématiques .

Je vais commencer par souligner l'inquiétude des enseignants sur les seuils de dédoublement, qui posent non seulement des problèmes de sécurité et de place dans les locaux, mais aussi des problèmes d'évaluation dans la pratique.

Les élèves doivent être évalués individuellement et le fait qu'il y ait beaucoup d'élèves dans un lieu où il y a du matériel cher, fragile ou dangereux est assez problématique !

De manière générale, on constate une diminution de moyens permettant de travailler correctement.

Les exigences restent les mêmes sur le papier, les diplômes se maintiennent à un certain niveau.

Nous savons que nous ne sommes pas dans le bureau des pleurs mais l'allongement de cette liste d'année en année démontre qu'il y a un décalage entre le souci d'une logique d'économie de moyens et celui d'une logique pédagogique.

Bien entendu sur le terrain nous préférons en tant qu'enseignant une logique pédagogique.

Nous souhaitons que les élèves réussissent et pour la plupart qu'ils trouvent une orientation qui leur conviennent et qui répondent à leurs attentes en terme de professionnalisation.

On souhaite également qu'ils soient heureux dans leur formation; et c'est sans doute ce qui explique que beaucoup d'établissements fonctionnent malgré des moyens réduits: les personnels font des concessions et prennent sur leur temps personnel.

Cette diminution de moyens entraîne ce que j'appelle des batailles de chapelles, alors que le cœur de notre métier est bien d'accompagner nos apprenants et non pas de se battre entre collègues pour des heures mal fléchées.

Le temps de concertation est de plus en plus long d'année en année (ce qui n'est pas non plus forcément reconnu), nous préférierions passer plus de temps à coopérer et à monter des progressions pédagogiques qui soient cohérentes et, qui éventuellement, effacent les frontières entre les différentes matières.

Les référentiels, notamment celui du STAV, sont écrits de manière à ce que de jeunes collègues qui débutent se perdent. L'agronomie et la biologie-écologie ont des frontières de plus en plus floues. Idem pour la physique et l'agroéquipement .

Encore une fois l'idée n'est pas d'instaurer une bataille de chapelles, mais de demander à l'inspection de l'Enseignement Agricole et à la DGER de bien cibler les sujets qui doivent être abordés par les enseignants de chaque matière. Sur le terrain nous ne pouvons pas être enseignants de tout ! La coopération entre collègues est une complémentarité de compétences intéressante; mais sur le terrain des référentiels trop flous profitent d'avantage à une

bataille d'heures et à un découpage qui parfois peut être totalement artificiel. On perd aussi l'occasion de montrer aux jeunes que ces deux matières sont complémentaires.

Nous demandons également, et ce depuis quelques années, la reconnaissance du congrès des associations en tant que formation nationale. Cela rejoint la demande faite par E. Loquet.

On souhaite que ce congrès, qui est essentiel et qui correspond à des échanges de pratiques, voir plus vu que nous produisons de la ressource pour nos collègues, soit reconnu comme étant un temps de formation.

Je terminerai, avant d'ouvrir les débats et les questions, sur une inquiétude plus générale et à plus long terme sur les spécificités de l'Enseignement Agricole (EA) qui tendent à s'effacer et la question, qui devient de plus en plus récurrente, lors des congrès est de savoir pour quelles raisons l'EA devrait être privilégié par des apprenants recherchant des voix de formation ?

On a le sentiment sur le terrain de perdre les spécificités qui ont fait l'intérêt et la grandeur de l'EA.

Mme Baubault :

Par rapport au seuil de dédoublements, il y a une note de service à l'intention des proviseurs et proviseurs adjoints.

Il va leur être demandé de regarder avec la plus grande attention les travaux de mise en sécurité, la contenance des laboratoires; et de porter une attention toute particulière à ces cas particuliers que vous rencontrez dans vos établissements.

Public :

Ce que vont dire les proviseurs c'est que la DGH ne leur permet pas d'assurer ces dédoublements. On met ça sur le dos des proviseurs mais on ne leur donne pas les moyens, on se renvoie la balle sans arrêt !

Mme Wang :

J'en profite pour rajouter que cela n'est pas du tout une situation particulière c'est l'écrasante majorité des établissements. Ils sont configurés comme leurs laboratoires pour 16 ou 24 élèves !

Mme Podevins :

Sans oublier la présence des AVS !

Mme Wang :

Il y a de plus en plus d'accueil d'élèves en situation de handicap, ce qui est très bien.

Mais nous avons de plus en plus d'AVS dans nos classes, elles représentent une personne physique en plus, mais pas dans les textes en tant que personne assise.

On ne leur fournit pas non plus le matériel de sécurité minimum pour assister aux séances de TP en laboratoire. Elles doivent payer elles mêmes leur blouse.

Avoir deux AVS dans une classe ce n'est pas une situation anormale mais banale!

Mr Podevins :

Je rajouterai que faire TP à 24 c'est compliqué. Le but de notre enseignement n'est pas d'enseigner juste à quelques élèves mais à toute la classe! Et à 24 on est conscient d'être passé à côté de certaines choses.

Donc monter à 27 c'est encore dégrader les conditions de travail mais surtout les conditions d'apprentissage de nos élèves. Et ça c'est très grave !

Comme le rappelait Clara ce n'est pas exceptionnel comme situation, des labos à 16 ou 24 c'est très régulier. Que fait-on ?

Mettre cela sur le dos de nos proviseurs adjoints en disant vous avez une enveloppe DGH débrouillez vous avec, c'est facile.

Ce ne sont pas des gens butés souvent ils essaient d'arranger les choses comme ils peuvent.

Mais ils ne peuvent pas faire de miracles !

Mme Wang :

J'en profite pour glisser que le problème des seuils de dédoublement ne concerne pas uniquement les salles dont il faudrait pousser les murs, mais aussi les sorties sur le terrain : à 24 c'est déjà très compliqué, alors à 26 n'en parlons pas !

C'est une volonté de l'EA d'afficher l'agroécologie et le développement durable, ainsi que le caractère scientifique des formations.

Mais voilà, les conditions d'apprentissage sont de plus en plus dégradées à la fois pour les enseignants mais également pour les apprenants !

Mr Christmann :

Depuis 2010, les dédoublements dans les lycées ont été laissés aux équipes pédagogiques. Avant les heures étaient fléchées. Là elles sont discutées !

Il y a une forte disparité entre les établissements, il faudrait préciser dans les référentiels que la partie expérimentale doit durer 1h30 ou 2h de façon à harmoniser tout cela.

Public :

Pour en revenir au dédoublement, pour la 2GT en EATDD (qui est une entité de l'EA) quand les élèves ont choisi cette option (parce que maintenant c'est une option) on ne peut plus les dédoubler. C'était l'occasion de mener des projets en équipe et sur le terrain.

On a perdu cette spécificité, on se demande pourquoi nos jeunes vont choisir et continuer dans l'EA ! Qu'est-ce que l'on a de mieux que l'EN ?

Public :

Est-ce qu'il existe dans les notes de service pour les proviseurs des indications techniques pour appliquer les dédoublements ?

Que ce soit en laboratoire ou sur le terrain c'est la base de notre enseignement scientifique, il y a des conditions de sécurité nécessaires.

De plus, les jeunes aujourd'hui ont un comportement particulier, ils ont évolué tout comme l'EA.

Mme Baubault :

Je vais beaucoup vous décevoir mais nous sommes du bureau des diplômés et pas du bureau des moyens! La note de service n'est pas de notre main. On est conscient des soucis que vous soulevez tous, mais on est dans une politique publique qui ne va pas vers une augmentation de moyens.

Mme Paravy :

Je voudrais insister sur le fait que si l'on accepte 27 élèves dans un laboratoire cela veut dire que dans certains cas il y aura des trinômes, alors qu'à l'examen de TP (en bac S et dans d'autres sections) l'évaluation se fait individuellement.

Cela crée une disparité entre les élèves.

Les enseignants sont très sensibles à cela car c'est un diplôme national: il faut que tous les élèves soient mis dans les mêmes conditions.

Mme Wang :

Merci de vos réactions sur ce sujet.

Peut être souhaitez-vous réagir ?

Mme Baubault :

Les référentiels professionnels sont écrit par les délégués régionaux de la formation, les référentiels de la formation sont écrit par les inspecteurs de l'EA.

Donc on fera remonter ce dont vous venez de discuter à l'Inspection.

Mais on ne peut en aucun cas répondre à leur place.

Mr Grésouviac :

Dans mon cas concret, j'aurais 27 terminales STAV dédoublés 1h par semaine. L'évaluation dure 1h30.

Donc l'an prochain je vais avoir 1h (soit réellement 45 mn si tout se passe bien) pour un élève qui sera évalué 1h30.

Donc si il n'y a pas de mesures de cadrage précises sur l'horaire de TP, cela va être problématique.

Je ne pourrais pas faire pour les 1ere STAV le TP la même semaine pour les deux groupes.

Cela restreint de même le nombre de TP et va à l'encontre de la demande de l'inspection qui veut un travail de recherche et d'investigation.

Et pour avoir cette heure de dédoublée il faut se battre !

Concernant le cadre par rapport à la nouvelle réforme, je voudrais souligner que l'on parle de CCF de 2h avec une partie écrite et une partie pratique qui doivent être consécutives et avoir lieu dans un même temps. Du point de vue organisation quand on a une classe importante c'est très compliqué !

Autre chose: est ce qu'il aurait des sujets de TP mis en commun dans une source de TP dans lesquels on pourrait piocher ?

Mme Wang :

Mr Grésouviac vient de parler de quelque chose qui a été évoqué au congrès l'an dernier par l'Inspection de physique-chimie qui était présente .

Elle a parlé de la possibilité de mettre en place une banque de sujets en réponse à l'inquiétude des personnels.

Les champs de possibilités en matière de TP sont aussi limités par le choix du matériel, la taille et la configuration des salles, et tout ceci laissé au choix des établissements.

Cela crée des disparités titanesques !

Mr Christmann :

Question au sujet de l'attrait de l'Enseignement Agricole face à l'EN: une fois que les élèves sont chez nous en 1ere ou en terminale seront-ils comptabilisés dans nos effectifs s'ils ne choisissent pas biologie-écologie, ou s'il l'élimine en terminale ?

Mme Baubault :

Pour quels lycées ? Qui va les inscrire ?

C'est une question précise et je n'ai pas de réponse précise à vous donner...

Mme Wang :

Ce qui a été souligné par Mr Christmann ce n'est pas tellement le fait qu'il y ait un établissement particulier qui a la double tutelle, c'est le fait que finalement l'EA peut à travers le choix des élèves perdre un certain nombre de spécificités.

Au final un élève qui décide de ne plus suivre la biologie-écologie en terminale va suivre un cursus qui n'est pas différent de celui de l'EN.

D'autant plus que les conditions de travail dans l'EA ne sont plus aussi favorables aujourd'hui.

Le choix d'un établissement agricole se fera alors dès la seconde.

Comment maintenir cette filière dans l'enseignement agricole avec toutes ses spécificités ?

On comprend bien que vous n'êtes pas responsables vu que l'on suit le code de l'EN, mais c'est une question qu'il convient de se poser maintenant.

Les réformes s'enchaînent à un rythme non négligeable depuis quelques années !

Les inquiétudes évoquées aujourd'hui sont des inquiétudes d'accompagnement des personnels sur les formations dans l'EA, comme l'a souligné E. Loquet, et des enseignants qui vont faire leur rentrée dans 5 jours !

Mme Baubault :

Ce que je peux rajouter par rapport à tous les échanges que nous avons eu c'est que l'EA est en perte d'élèves. On est en perte d'effectif depuis 2 ans avec une accélération.

On va attendre avant de faire des constats, vous êtes négatifs tout de suite mais il faut se laisser le temps !

On est en perte d'élèves et il faut trouver des solutions pour enrayer ce phénomène.

Je crois que c'est aussi aux équipes pédagogiques de vendre l'Enseignement Agricole.

On a quand même des points positifs qui sont à mettre en avant.

Mme Wang :

Nous entendons la nécessité de vendre l'EA, même si je tiens à préciser que nous n'avons rien à vendre.

C'est justement une des beautés de l'EA de n'avoir rien à vendre et nous regrettons, congrès après congrès, d'avoir à opposer la logique pédagogique et la logique économique.

Je pense que nous faisons la promotion de l'EA à longueur de temps tous autant que nous sommes.

Nous nous battons pour maintenir des associations qui fonctionnent et qui se réunissent sur leur temps de vacances pour se pencher sur des questions brûlantes d'actualité.

On le fait au quotidien, si on est là c'est bien que l'on est attaché à l'EA !

On a un certain nombre de principes qui font que l'on aime notre métier et on voit ces principes s'évanouir dans la nature...

On entend la nécessité de rechercher plus d'élèves.

La rentrée est dans 5 jours et d'ici là les murs des laboratoires ne vont pas s'agrandir et il faudra trouver une solution. Et si ces solutions ne viennent pas des notes de service dont vous avez parlé, elles ne viendront pas des directions qui ont une certaine DGH !

On a très peu de temps pour se retourner !

La note de service date de juillet et nous sommes en août.

Mr Thurillat :

Si on revient sur les spécificités de l'EA qui font notre force: quand on regarde le baccalauréat général et l'enseignement optionnel qui insiste sur l'écologie (l'écologie qui est dans l'air du temps), l'enseignement optionnel vous allez l'appeler AET. Ce qui veut dire Agronomie, Economie et Territoire.

Mais pourquoi ne pas avoir gardé le E pour écologie ou environnement ?

L'économie est déjà dans le Territoire.

Donc si on veut vendre notre diplôme pourquoi ne pas mettre l'écologie ou l'environnement qui sont en plein cœur de l'actualité ?

Cela serait plus pertinent !

Public :

Et lorsque l'on met en face une option telle que l'hippologie autant dire, et à leur âge je les comprends, que les élèves ne vont pas choisir biologie-écologie...

Mme Baubault :

L'architecture ne nous permet pas de rendre la biologie écologie obligatoire.

Pour être à égalité avec l'EN, nous avons fait ce choix car nous ne pouvions la mettre autre part.

Je trouve effectivement l'idée de mettre Environnement dans EAT très intéressante.

C'est l'IEA (inspection de l'enseignement agricole) qui a fait le choix de l'économie.

C'est à vous de faire remonter cette demande.

Mr Podevins :

Il y a une diminution des effectifs; mais ce n'est pas avec le mot «économie» que l'on va attirer des élèves. J'ai posé la question à mes élèves et aucun ne veut prendre cette option.

Mr Thurillat :

Cela est très inquiétant. On augmente les seuils mais si nous n'avons pas les bons outils comment faire augmenter le pourcentage d'élèves ?

Public :

Nous avons besoin de formations sur ces sujets d'actualité: l'environnement, le cadre de vie...

Mme Wang :

Si on reparle de l'hippologie. Oui c'est très attractif à cet âge là mais les débouchés professionnels sont restreints.

Public :

On perd aussi des élèves en formation professionnelle, il y a moins d'heures de TP et les apprenants se tournent vers l'alternance.

Faire TP avec 24 Bac Pro c'est compliqué. Et le comportement des élèves y fait aussi.
L'approche pratique est essentielle !

Mme Baubault :

En ce qui concerne la réforme du Bac général (voir la note de service du 23/07/19) il n'y a pas de différence de poids entre les matières (pour le contrôle continu).

Mme Bordeau :

Il y a un texte équivalent en Bac STAV au sujet du contrôle continu.

Mr Podevins :

Est ce qu'il y a une date de parution pour ces banques de sujets d'examens ?

Mme Baubault :

Nous ne sommes pas du bureau des sujets d'examens; donc nous ne savons pas.

Nous avons moins de ressources qu'à l'EN.

Les textes seront mis sur Chlorofil lors de leur parution (cela concerne les épreuves de contrôle continu).

Mr Thurillat :

Je souhaiterais faire un point sur les BTS.

L'architecture Européenne est en expérimentation depuis un certain temps, au bout de 7 promotions a-t-on des indications ?

Mme Baubault :

Tous les BTS vont être rénovés.

Mr Thurillat :

Les rénovations se feront pour 2021 ?

Mme baubault :

Nous verrons.

Public :

Les modules généraux des Bacs Pro vont être revus l'an prochain, est-ce vrai ?

Mme Baubault :

Oui.

Mme Podevins :

Si nous n'avons plus de conférences dans les prochains jours, comment va t-on faire pour échanger ?

Nous avons d'autant plus besoin d'échanger lorsque l'on voit la vitesse avec laquelle s'enchaînent les réformes !

Mr Brunaud :

Est ce que l'on a une solution unique ?
Nous avons entendu parler de MELANI...

Public :

Y aura t-il une formation de proposée sur la Biologie écologie ?

Mme Baubault :

Oui mais nous n'avons pas encore de date.

Public :

Et sur le grand Oral ?

Mme Bordeau :

Un accompagnement est prévu.

Mme Wang :

Merci.

Pour conclure nous remercions les trois organisatrices principales de ce congrès.
Je laisse la parole à Laetitia Spech.

Mme Spech :

Ce fut un travail d'équipe très intéressant.

Nous remercions la direction, la cantine, le directeur d'exploitation et Jade qui a préparé vos colis!

Fin de l'Assemblée Générale

Lettre des Personnels de laboratoire

C'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouvons chaque année lors du congrès. En effet, il s'agit d'un moment privilégié pour rencontrer les collègues de laboratoire de plus en plus nombreux chaque année. En dehors de ce congrès, les conférences de first class restent dans l'enseignement agricole le principal outil de communication et d'échange entre personnel parfois isolé dans leur région. A ce sujet, nous nous inquiétons de la disparition future de ces conférences qui pour nous est essentielle dans la communication inter-personnel et dans la diffusion des informations (organisation de stages de formation). Nous espérons qu'un nouvel outil informatique sera développé rapidement pour garder ce lien professionnel.

Ce congrès est pour nous l'occasion de découvrir la région, d'élargir notre culture scientifique lors des visites d'entreprise ou de laboratoire mais également de découvrir les nouveautés des éditeurs et des exposants de matériel scientifique lors de démonstrations.

Nous souhaiterions donc que le congrès soit reconnu comme formation continue, ce qui est déjà le cas à l'éducation nationale avec le congrès de l'UDPPC, et qu'à ce titre un ordre de mission soit établi dans chaque établissement. Nous espérons que cela permettra d'inciter d'autre personnel à participer à ce congrès.

Ces dernières années nous vous avons fait part du manque de formations destinées au personnel de laboratoire. Il semblerait que nous ayons été entendus puisque des formations ont été proposées cette année à l'ENSFEA de Toulouse néanmoins l'accessibilité du lieu de stage et les dates de formation ne permettent pas toujours aux personnels d'y participer...peut-être faudrait-il réfléchir à développer les formations en région et inciter les personnels de laboratoire à faire remonter leurs besoins en formation auprès de leur responsable local de formation.

Nous renouvelons donc nos besoins en formation notamment en vue de la nouvelle réforme afin d'accompagner au mieux les changements de programmes et les TP incluant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (logiciel de programmation sur arduino).

Nous avons également profité du congrès pour échanger sur nos pratiques professionnelles et nos conditions de travail. Lors de ces échanges, nous avons pu constater des disparités entre les établissements sur plusieurs points :

- La dotation des personnels : il y a toujours des établissements où les quotas ne sont pas respectés, où le travail effectué pour des CFA ou des CFPPA n'est pas reconnu. Nous souhaitons que soit menée une enquête afin d'inciter les structures à respecter les engagements du ministère concernant les dotations.

- La conduite des entretiens professionnels : En fonction des établissements, les entretiens professionnels ne se déroulent pas de la même façon, nous sommes inquiets quant aux conséquences sur l'évolution de carrière lorsque ces évaluations sont faites en retard voire non-faites.

- La mise en place du RIFSEEP : On peut constater des disparités quant au classement dans les groupes de travail conduisant à un sentiment d'incompréhension pour la plupart des personnels qui pour certains ont demandé un recours qui reste encore à ce jour sans réponse.

- La fréquence des visites médicales : la périodicité varie d'une structure à l'autre. En laboratoire, il est important que nous soyons suivis régulièrement (exposition aux risques chimiques et biologiques).

Avec la nouvelle réforme, l'augmentation des seuils de dédoublement est pour nous source d'inquiétude. Nous craignons de voir se dégrader les conditions de travail et de sécurité notamment dans les salles de travaux pratiques qui ne peuvent accueillir qu'un nombre limité d'élèves.

Nous renouvelons notre demande que les notes de service concernant la mobilité des personnels fassent apparaître tous les postes vacants ou susceptibles de l'être au niveau national. Nous voudrions également que le délai de réponse soit prolongé au-delà de la rentrée afin que les agents puissent contacter l'établissement d'accueil pendant la période scolaire.

Enfin nous souhaitons que plus de concours soient ouverts au corps des TFR dans l'enseignement technique que ce soit en concours externe ou en dé précarisation.

Voilà les différents sujets que nous voulions porter à votre connaissance et donc nous nous tenons à votre écoute pour les précisions et les éléments de réponse que vous voudrez bien nous apporter.

Enfin, nous souhaitons vivement remercier Elodie Morin, Laetitia Specht et Sylvie Moulin pour leur implication dans l'organisation de ce congrès et leur disponibilité. Merci également pour le chaleureux accueil que vous nous avez réservé.